

Le mot de la présidente



Chers amis des Saint-Laurent de France,

A quelques jours de notre prochain rassemblement, notre conseil d'administration s'est tenu à Saint-Laurent-de-Cognac où les membres de l'association locale ont organisé cette réunion dans la plus pure tradition de cette belle région, dont les potentialités économiques et touristiques remarquables de la vallée de la Charente reposent sur châteaux, maisons de cognac, abbayes, musées, activités fluviales et plein-air...

L'amabilité et la qualité de l'accueil de ses habitants côtoient l'excellence, la réputation et les secrets de l'eau-de-vie la plus célèbre au monde où dans le silence des chais, derrière les hauts murs noircis par le « torula cognacensis » (champignon microscopique qui se nourrit des vapeurs d'alcool « La Part des Anges »), s'élabore une alchimie que le profane doit découvrir et comprendre.

Dans ce contexte sont remontés de beaux souvenirs ancrés dans nos mémoires depuis 1999, date du beau rassemblement qui s'était déroulé en ces lieux.

D'autre part, les travaux qui se sont tenus durant ces deux journées ont permis de bien avancer sur les dossiers en cours, preuve du dynamisme de notre association et de sa volonté de faire vivre l'esprit qui anime depuis sa création les membres de ce réseau comme de séduire d'autres Saint-Laurent.

Dans ce cadre, il nous a été donné le plaisir de faire la connaissance de M. Stéphane Dupuy, maire de Saint-Laurent-de-Céris (16450), commune voisine de Saint-Laurent-de-Cognac, venu participer à notre réunion, sur invitation de Louis Nomdedeu, organisateur de ce conseil d'administration. C'est ainsi que j'ai l'immense bonheur de vous faire connaître que quelques jours après ce contact fructueux, sur décision de son conseil municipal, la commune de Saint-Laurent-de-Céris a demandé d'adhérer à notre association. Nous leur souhaitons la bienvenue avec nos plus chaleureux remerciements avec la joie de recevoir une petite délégation à notre prochain rassemblement.

Au nom des membres du conseil d'administration je présente nos plus sincères remerciements aux membres de l'association locale qui ont préparé cette réunion et en particulier à son président Louis Nomdedeu, qui avec l'appui du nouveau conseil municipal et d'Alain Chollet son nouveau maire, nous ont entouré de la charmante convivialité qui caractérise la population de cette commune.

Bien amicalement.

Marie-France Corvest

Conseil d'administration à Saint-Laurent-de-Cognac des 2 et 3 mai 2014.

Membres présents :

Marie-France Corvest – Chantal Rubin – Louis Nomdedeu – Ginette Decultieux – Jocelyne Dersigny Bernard Augagneur – Danielle Pineau – Laurent Garaté – David Garaté – Raymond Michel – Yvan Marcou Alain Chollet, maire de Saint-Laurent-de-Cognac – Stéphane Dupuy, maire de Saint-Laurent-de-Céris Manuel Desvergne, adjoint au maire de Saint-Laurent-de-Céris - Jocelyne Trévisan et Andrée Gaube de Saint-Laurent en Gascogne - les membres de l'association locale de Saint-Laurent-de-Cognac.

Membres absents excusés :

Pierre Reynaud - Jean-Pierre Lapeyre - Franck Esnouf - Josette Lo A Tjon - Géraldine Bricchi.

Ordre du jour :

- 1 – Point sur le prochain rassemblement ;
- 2 – Analyse de la mise en service d'une monnaie fictive pour nos rassemblements ;
- 3 – Point sur les finances de l'association ;
- 4 – Point sur le projet des jeunes (déplacements dans les Saint-Laurent pour recrutement) ;
- 5 – Point sur la diffusion TV de la messe de nos rassemblements ;
- 6 – Point sur le DVD promotionnel des Saint-Laurent de France ;
- 7 – Point sur le projet du « guide des Saint-Laurent de France » ;
- 8 – Point sur les panneaux d'entrées de villes ;
- 9 – Point sur les offres de location vacances hors zones géographiques des Saint-Laurent de France ;
- 10 – Point sur le site Internet ;
- 11 – Point sur la page Face book ;
- 12 – Préparation de l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale ;
- 13 – Préparation de l'ordre du jour des prochaines réunions des deux commissions ;
- 14 – Point sur les prochaines manifestations.

1 – Point sur le prochain rassemblement :

Jocelyne Trévisan et André Gaube, de Saint-Laurent en Gascogne ont fait un point sur la situation de l'organisation au 1er mai.

En chiffres :

- Participants : 893 participants inscrits
- Hébergements : 165 chez l'habitant – 132 collectifs sous toile – 127 individuels sous toile – 79 en camping-cars (37 véhicules) – 126 en gîtes – 14 en chambres d'hôtes – 46 en hôtel.

- Il est à signaler que 204 participants ont effectué des réservations directes sans passer par l'organisation. Dans l'esprit et pour les organisateurs ce sont des méthodes qui sont rejetables du fait de ne pas jouer collectif avec en plus des conséquences préjudiciables sur le budget prévisionnel de la manifestation.

Repas : 900 participants sont prévus pour le repas du samedi soir.

Excursions : 560 inscrits et il est attiré l'attention sur le défaut d'inscriptions pour le circuit des élus.

Bénévoles : 180 inscrits

Défilé : parcours de 1 500 m sur terrain plat.

2 – Analyse de la mise en service d'une monnaie fictive pour nos rassemblements :

Il est décidé d'investir sur l'achat de 30 000 jetons gravés sur une face avec un visuel caractéristique des Saint-Laurent de France. Ces jetons d'une valeur fiduciaire d'un euro, remplaceront les coupons utilisés précédemment pour les achats internes à l'organisa-

tion des rassemblements. Des casiers de stockage seront achetés simultanément. Ces matériels pourront servir pour chaque rassemblement.

3 – Point sur les finances de l'association :

Chantal Rubin, trésorière, a présenté l'exercice comptable 2013 et l'état financier de l'association.

Il est souligné que tous les membres de l'association ont réglé leur cotisation pour cet exercice.

Le bilan 2013, est présenté en léger déficit du fait de charges nouvelles à gérer. Il sera détaillé à la prochaine assemblée générale. Le vérificateur aux comptes, Michel Raymond, aux vues des documents présentés, n'a relevé aucune anomalie.

4 – Point sur le projet des jeunes (déplacements dans les Saint-Laurent pour recrutement) :

David Garaté explique, que compte tenu de la difficulté en mettre en œuvre le projet objet de l'article n° 11 du Lien n° 44, il sera proposé une nouvelle formule. Cette dernière consisterait à rencontrer les représentants des associations tournées vers les jeunes en marge des réunions des conseils d'administration de l'association nationale. Ainsi, le Saint-Laurent qui accueillerait le conseil d'administration inviterait les représentants de ces associations, originaires de leur commune et des Saint-Laurent voisins, à venir discuter avec les membres du conseil d'administration pour échanger des modalités de participation à nos manifestations comme de rejoindre le réseau.

Cette question sera discutée à l'occasion des prochaines réunions des commissions et de la prochaine assemblée générale.

5 – Point sur la diffusion TV de la messe de nos rassemblements :

Un contact avait été établi avec la coordination des programmes de l'émission TV « Le jour du Seigneur » pour leur demander de diffuser en direct la messe dominicale de nos rassemblements. Nous avons été entendus, mais la date du 29 juin 2014 n'a pas pu être retenue, du fait que la programmation était déjà bouclée. Toutefois, cette opportunité n'est pas abandonnée pour les prochains rassemblements, car il nous a été répondu que ce projet reste envisageable, mais placé sous des contraintes techniques et financières.

6 – Point sur le DVD promotionnel des Saint-Laurent de France :

Un DVD promotionnel a été réalisé sans frais par la délégation générale. Ce dernier sous la forme d'un POM (petite œuvre multimédia) d'une durée de 6 minutes a été dévoilé avec succès. Il a été décidé